

Le 29 mai 2020

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Le Bureau de l'école Decroly prend acte de la décision du Comité de concertation du 27 mai 2020 recommandant la **reprise des cours pour les classes du jardin d'enfants et de l'école primaire** (Circulaire 7599 du 27 mai 2020).

Vu les délais nécessaires à l'organisation de cette reprise, le Bureau a décidé de maintenir le schéma prévu pour la semaine du 2 au 5 juin (présence partielle des élèves de 1ère, 2ème et 6ème années).

La reprise des cours en classes entières, tous niveaux confondus du jardin d'enfants et de l'école primaire, aura lieu le lundi 8 juin, selon les horaires normaux de fonctionnement.

Les règles élémentaires d'hygiène (lavage fréquent des mains, utilisation de gel hydro-alcoolique si nécessaire, aération des locaux,...) resteront d'application.

Les mesures fixées pour les enfants présentant des symptômes liés au Covid-19 (isolement, contact avec les parents afin de venir chercher immédiatement l'enfant) restent également d'application.

Le port du masque n'est plus conseillé pour les élèves, ni au jardin d'enfants, ni à l'école primaire. Les enfants qui le souhaiteraient restent libres d'en porter un.

Il n'y aura pas de repas chaud, les élèves prendront en classe un pique-nique provenant de la maison.

Vu le retour de l'ensemble des classes de l'école fondamentale, le Bureau tient toutefois à informer que certaines dispositions prévues dans la circulaire 7599 ne pourront être appliquées au sens strict, au regard de la configuration et du fonctionnement général de l'école :

- ! Il sera ainsi difficile de garantir le respect de la distance physique à l'arrivée et au départ de l'école, les heures d'entrée et de sortie ne pouvant plus être étalées.
- ! De même, il sera impossible d'assurer que des enfants ne quitteront pas leur « bulle de contact » (groupe classe) au moment des récréations, ou ne se regrouperont pas occasionnellement aux toilettes.

Le Bureau rappelle que les absences éventuelles n'auront aucune conséquence administrative, le contrôle de l'obligation scolaire étant suspendu.

A la Drève, certains accès resteront limités pour les enfants de l'école primaire, suite à la présence sur le site des élèves de 8ème.

Il découle de ce qui précède que la plateforme « Ceci n'est pas l'école Decroly » cessera d'être alimentée par les enseignants de l'école fondamentale à partir du 8 juin.

Par ailleurs, le fonctionnement de l'école secondaire reste inchangé.

Pour le Bureau,

Alice Salcin

Directrice de l'école fondamentale

Marc Charlier

Directeur de l'école secondaire

Bernard Helson

Président de l'asbl